

**1 ASSISTANT
SERVICE DE PÉDIATRIE**

Expériences et compétences acquises

Diplôme en pédiatrie

DES en pédiatrie

Expérience en services pédiatriques et néonataux

Fonctions et missions exercées

Participation à l'ensemble des activités de service y compris les gardes (sur place)

Participe pour des stages aux autres structures néonatales de la Nouvelle-Calédonie (consultation de spécialistes)

Conditions de candidature

Conditions générales : les candidats au poste d'assistant doivent

1. Être de nationalité française, sous réserve des engagements souscrits pour la France et applicable en Nouvelle-Calédonie, ou être ressortissant de l'un des États membres de la communauté européenne ou d'Autriche
2. Remplir les conditions requises pour l'exercice de la profession de médecin, de pharmacien ou de chirurgien-dentiste en Nouvelle-Calédonie
3. Ne pas être l'objet d'une condamnation comportant privation des droits civiques
4. Être en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée et sur le service national
5. Remplir les conditions d'aptitude physique et mentale pour l'exercice des fonctions hospitalières prévues
6. S'engager à établir sa résidence principale à proximité de l'établissement et à exercer, sauf dérogation temporaire motivée accordée par le Médecin Inspecteur Territorial de la Santé pour les distances supérieures à dix kilomètres

Les intéressés ne peuvent faire acte de candidature que sur les postes publiés dans la discipline ou la spécialité correspondant à leurs diplômes.